

## FICHE DE POSTE A PROFIL

IDENTIFICATION DU POSTE	REFERENCE	<b>PAP2023-056-CPC SALON</b>
	INTITULE DU POSTE	<b>Conseiller pédagogique exerçant en circonscription – Circonscription de Salon</b>
	PLACE DU POSTE	Le poste est placé sous la responsabilité de l'IEN de la circonscription de Salon. Il est implanté à Salon de Provence.
MISSIONS ET COMPETENCES	CADRE GENERAL	<p>Circulaire ministérielle n°2015-114 du 21 juillet 2015 : Missions des conseillers pédagogiques du premier degré.</p> <p>Placé sous l'autorité de l'inspecteur d'académie, directeur académique des services de l'éducation nationale, membre de l'équipe de circonscription, le conseiller pédagogique est un formateur qui exerce ses activités sous la responsabilité de l'IEN dont il est le collaborateur. Son action s'inscrit dans le cadre du programme de travail de circonscription arrêté par l'IEN.</p>
	MISSIONS	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accompagnement pédagogique des maîtres et des équipes d'école.</li> <li>- Contribution à la formation initiale et continue des enseignants.</li> <li>- Contribution à la mise en œuvre de la politique éducative.</li> </ul>
	FONCTIONS	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Animer et suivre les constellations.</li> <li>- Accompagner les enseignants dans la prise en compte des attendus institutionnels et la mise en œuvre des programmes et notamment les enseignants débutants.</li> <li>- Participer à la diffusion de ressources pédagogiques en lien avec les orientations de travail définies sur le plan local, départemental et national.</li> <li>- Dynamiser les pratiques de projets et apporter son concours au suivi des projets innovants et des projets des écoles de la circonscription.</li> <li>- Contribuer à la mise en œuvre du plan de formation de la circonscription.</li> <li>- Collaborer avec les membres du RASED et participer au pôle ressource de la circonscription.</li> <li>- Participer à la mise en cohérences des actions de liaison inter-degré, inter-cycles et inter établissements.</li> <li>- Analyser les résultats aux évaluations nationales pour accompagner les travaux des équipes pédagogiques, particulièrement en CP et CE1 dédoublés.</li> <li>- Contribuer à la prévention de l'absentéisme scolaire au sein de la circonscription.</li> <li>- Apporter son concours aux travaux de divers groupes en fonction des priorités et des dynamiques de circonscription, départementales et académiques.</li> </ul>
	COMPETENCES	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaître les dispositifs favorisant la réussite des élèves.</li> <li>- Connaître les problématiques de l'éducation prioritaire.</li> <li>- Avoir des connaissances sur le champ de l'adaptation scolaire et de la scolarisation des élèves en situation de handicap.</li> <li>- Savoir développer des outils et propositions d'adaptations pédagogiques en lien avec les programmes et le socle commun de connaissances de compétences et de culture.</li> <li>- Maîtriser les outils bureautiques (tableur, traitement de texte...) et s'adapter aux nouvelles applications.</li> <li>- Etre capable de travailler en équipe avec un sens permanent de l'intérêt général.</li> <li>- Disposer de qualités relationnelles et d'adaptabilité.</li> <li>- Etre capable d'animer un groupe de travail regroupant différents partenaires.</li> <li>- Savoir rendre compte, produire des écrits de synthèse.</li> <li>- Faire preuve de discrétion, de confidentialité, de loyauté.</li> </ul>
CONTEXTE ADMINISTRATIF	PRE-REQUIS (diplômes ou expérience)	Être titulaire d'un CAFIPEMF
	NOMINATION	Poste à temps complet. L'enseignant est nommé à titre définitif sous réserve des qualifications requises, après une année probatoire et avis du supérieur.
	REGIME HORAIRE	Le titulaire du poste exerce selon le régime horaire des 1607 heures annuelles, cadre réglementaire du service enseignants du 1 <sup>er</sup> degré et 2 <sup>nd</sup> degré non devant élèves.
	MODALITES DE CANDIDATURE	Les modalités sont explicitées sur la circulaire publiée au BULLETIN DÉPARTEMENTAL des Bouches du Rhône n° 222 du 31 mai 2023.
	CONTACT	Isabelle PAGANON – IEN Salon – ce.0131315j@ac-aix-marseille.fr